

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00778 Numéro SIREN : 878 885 797 Nom ou dénomination : 3V INDUSTRIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 3871



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2019 B 00778

3V INDUSTRIE

74 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Nos références : MCU/2019 B 00778

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3V INDUSTRIE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

72 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 878885797 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 28/07/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 18/07/2023, enregistré sous le numéro 2023/3871, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 28/07/2023

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2022
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-deux,
Le vendredi 17 juin, 15 heures 10

Les actionnaires de la Société « 3V INDUSTRIE. » au capital de 5 000 euros, divisé en 500 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social à Saint Hilaire du Bois (Charente Maritime), 72, rue Principale, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur CASSOULET Jean Frédéric, représentant 27 % du capital et 27 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Benjamin, représentant 30 % du capital et 30 % des votes,
- Madame GAYE Marie Josée, représentant 21 % du capital et 21 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Pascal, représentant 1 % du capital et 1 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Raphaël, représentant 21 % du capital et 21 % des votes.

Ensemble 5 000 actions
Représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benjamin CASSOULET Président et Mme GAYE Marie Josée nommée secrétaire ;

Les associés présents reconnaissent que la convocation a été régulière et que l'assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition :

- Rapport de gestion de la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021.
- Inventaire, Bilan, compte de résultat et annexes du dit exercice.

Puis, il ne déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les documents comptables ci-dessus visés, ont été mis à disposition de la société mère à compter de la convocation à l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes annuels du dit exercice, quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat,

Puis, il donne lecture du rapport concernant l'exercice.

La discussion est ouverte et, des observations échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant, tant la convocation à l'assemblée, que la communication de comptes sociaux, ont bien été respectées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels du dit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

En Conséquence, elle donne à la présidence quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les actionnaires donnent quitus à la rémunération de Monsieur Benjamin CASSOULET en qualité de Président salarié pour l'année 2021 soit : 45 992 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **139 469.61 Euros** :

- Réserve facultative :	139 000.00 €
- Au compte Report à Nouveaux :	+ 469.61 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

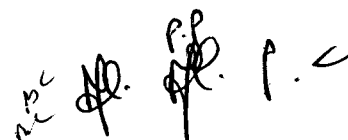
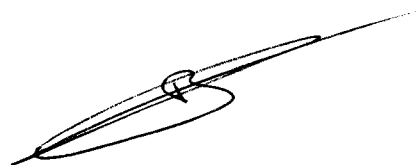
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 Heures 05.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé.

Mr CASSOULET Jean Frédéric
Actionnaire



Mr Benjamin CASSOULET
Président, actionnaire



Mme CASSOULET Marie Josée

Actionnaire



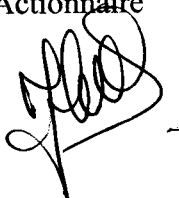
Mr CASSOULET Pascal

Actionnaire



Mr CASSOULET Raphaël

Actionnaire

P.P. 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

2022

cerfa

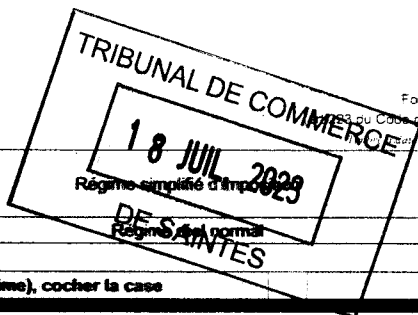
N° 11084*23

Formulaire obligatoire

annexes du Code général des impôts

Formulaire de service

Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021



Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SAS
CASSOULET BENJAMIN
0546040428

INDUSTRIE

SIRET

8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8 Miel: compta@3vindustrie.fr

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

72 rue Principale
17500 Saint Hilaire du Bois**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (un original et un duplicata).

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**1. Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

0 Déficit

12 530

Bénéfice imposable à 15 %

0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et
droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %**2. Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier
cotéeBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %**4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)**D****IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.**E****CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F**ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4** (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la
déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la
société tête de groupe

N°

G**COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la
majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frS'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

OGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur
conventionné:

Date: 03/05/2022

Lieu: ST HILAIRE DU BOIS

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur
conventionné

Qualité et nom du signataire: M

CASSOULET BENJAMIN PRÉSIDENT

Signature:

Examen de conformité
fiscale (ECF)

prestataire:

Formulaire obligatoire (article 502
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	3VINDUSTRIE		Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	72 rue Principale	17500 Saint Hilaire du Bois	
SIRET	8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2	Durée de l'exercice précédent *	1 4

		Exercice N clos le			
		3 1 12 2 0 2 1			
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	756 016	358 398	
	Immobilisations corporelles *	028	2 796 030	482 2 314	
	Immobilisations financières * (1)	040	880 879 042	880 879	
	Total I (5)	044	884 430 048	840 883 590	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	27 778 070	27 778
		Autres * (3)	072	178 863 074	178 863
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	24 593 086	24 593	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
		Total II	096	231 233 098	231 233
	Total général (I + II)	110	1 115 663 112	840 1 114 823	

PASSIF		Exercice N		
		NET	1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131 132	145 000	
	Report à nouveau	134	1 564	
	Résultat de l'exercice	136	139 470	
	Provisions réglementées	140		
		Total I	142	291 534
		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	806 821	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	60	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169 1 846) 172	16 409	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	823 289	
	Total général (I + II + III)	180	1 114 823	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 664 155
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 123 956
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3VINDUSTRIE		Néant ☐ Exercice N clos le	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		31 12 2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { Biens dont export et livraisons { 215 214				
	Services * { 217 218			101 065	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
	Autres produits		230		2
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		101 067	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242		9 144
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	234	244	2 038
	Rémunérations du personnel *		250		78 346
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		27 120
	Dotations aux amortissements *		254		613
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262		476	
Total des charges d'exploitation (II)		264		117 738	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(16 671)	
Produits financiers (III) 280 162 238		Charges financières (V) 294		5 789	
Produits exceptionnels (IV) 290					
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }		300		308	
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310		139 470	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 139 470 314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexes A) 989			
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quidecies) 138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345				
	BUD (44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	152 000
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352 354	12 530	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * 4 936	dont imputés sur le résultat :	360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370 372	12 530	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3VINDUSTRIE**Neant ☐**I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Installations techniques, matériel et outillage	730	735
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

2

3

4

5

6

7

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780**II DÉFICITS REPORTABLES**Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) 982 **4 936**

Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-I-2 du CGI) Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter

Déficits imputés 983

Déficits reportables 984 **4 936**Déficits de l'exercice 860 **12 530**Total des déficits restant à reporter 870 **17 466****IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont 325 cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326 380
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 20 213
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 662
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° de dépôt

1 2 (1) Néant ☐

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 1	SIREN		8 7 8 8 8 5 7 9 7
Dénomination de l'entreprise		3VINDUSTRIE			
Adresse (voie)		72 rue Principale			
Code postal		1 7 5 0 0	Ville		Saint Hilaire du Bois
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904
					390

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	GATE	Prénom(s)	Marie Josée
Nom marital		% de détention	21.00	Nb de parts ou actions	105
Naissance : Date	13/09/1953	N° Département	33110	Commune	BOUSCAT
Adresse : N°	72	Voie	rue Principale	Pays	FR
Code postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois	Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique	CASSOULET	Prénom(s)	Jean Frédéric
Nom marital		% de détention	27.00	Nb de parts ou actions	135
Naissance : Date	23/01/1952	N° Département	99	Commune	hors France
Adresse : N°	72	Voie	rue Principale	Pays	MA
Code postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	Nom patronymique		CASSOULET		Prénom(s)	Benjamin	
Nom marital				% de détention	30.00		Nb de parts ou actions
						150	
Naissance :	Date	10/04/1991		N° Département	83		Commune
		Draguignan		Pays	FR		
Adresse :	N°	9		Voie	chemin de chez Vieuille		
Code Postal		17500		Commune	Saint Hilaire du Bois		Pays
						FR	
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays
Titre (2)	Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions
Naissance :	Date			N° Département			Commune
				Pays			
Adresse :	N°			Voie			
Code Postal				Commune			Pays

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐*

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	1	SIREN	8	7	8	8	8	5	7	9	7
Dénomination de l'entreprise	3VINDUSTRIE																	
Adresse (voie)	72 rue Principale																	
Code postal	1	7	5	0	0	Ville	Saint Hilaire du Bois											
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :					905													

Forme juridique	SAS	Dénomination	HHO
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 1 2 0 3 1 4 2	% de détention	100.00
Adresse	N° 74	Voir	RUE PRINCIPALE
Code postal	17500	Commune	SAINT HILAIRE DU BOIS
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	BODY FIT JONZAC											
N° SIREN (si société établie en France)		8 8 3 3 5 0 0 4 0										% de détention	51.00	
Adresse	N° 5	Voie	RUE DES CERISIERS											
Code postal	17500	Commune	JONZAC										Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CARTRACT									
N° SIREN (si société établie en France)		8	9	1	6	7	9	4	8	2	% de détention	51.00
Adresse	N° 74	Voie		RUE PRINCIPALE								
Code postal	17500	Commune		SAINT HILAIRE DU BOIS							Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	BRASSERIE DE LA COTE DE BEAUTE									
N° SIREN (si société établie en France)	8		5	1	0	9	5	8	0	2	% de détention	54.00
Adresse	N° 72	Voie	RUE PRINCIPALE									
Code postal	17500	Commune	SAINT HILAIRE DU BOIS							Pays	FR	

Forme juridique	SAS	Dénomination	BODY FIT 17												
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 3 8 0 5 9 7 9												% de détention	30.00	
Adresse :	N°	52	Voie	Grand Rue											
Code postal	17120		Commune	MORTAGNE SUR GIRONDE										Pays	FR

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique	Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse	N°	Voie
Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse	N°	Voie
Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD